Lignes d'eau
LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR-GARONNE
95
Mai 2019

L'ÉDITO

Mathieu Crepel, Champion Du Monde De Snowboard, Aventurier Nature, Ambassadeur De L'association Water Family

« Un devoir commun de penser la montagne dans toutes ses dimensions, à l'heure du changement climatique »

Quand va-t-on skier ? Quand peut-on skier ? L'enneigement artificiel est-il la solution ? Viendrons-nous à manquer d'eau même en montagne, si proche de la source ? Ces questions peuvent paraître simples. Elles ne le sont pas.

En tant que professionnel de la montagne (vidéos avec Odisea*), j'ai vu changer « mon terrain de jeu » très vite. Les amplitudes thermiques très fortes et la fin de la saisonnalité marquée posent entre autres des problèmes de sécurité. Pour les habitants qui vivent du tourisme, la question est désormais de savoir si la montagne en hiver a encore un avenir économique et pour les enfants de savoir si la neige accompagnera encore la magie de Noël. C'était impensable il y a 20 ans !

Vivre de la montagne est aujourd'hui compliqué, et doit s'envisager sous l'angle du développement durable, en incluant tout le monde. Notre devoir commun est de penser la montagne dans toutes ses dimensions, à l'heure du changement climatique. Toutes les initiatives dans ce sens, pour mieux connaître et pouvoir agir, sont positives**.

En tant que Tarbais de naissance, je vois évidemment bien que les Pyrénées subissent les impacts du changement climatique. Ceux-ci sont marqués : inondations, menaces sur la biodiversité, dégradation de milieux naturels uniques comme les tourbières, problèmes sur les quantités d'eau, etc.

Un engagement collectif pour faire prendre conscience est nécessaire : j'essaie, à mon échelle via mes documentaires, mais aussi avec l'association Water Family (Du flocon à la vague) de m'engager à défendre des messages positifs. Le cycle de l'eau est aujourd'hui de mieux en mieux connu. Sensibiliser les enfants, les éclairer sur une utilisation plus responsable et sur des pratiques simples et quotidiennes pour le sauvegarder, est tout simplement primordial.

Plus largement, je suis sensible à la complémentarité montagne / océan, puisque je surfe les vagues presque autant que je pratique le freeride sur les cimes. Ces milieux se ressemblent par leur beauté, par leur sensibilité et par le paradoxe entre leur force parfois destructrice et leur équilibre si fragile. Je travaille à un projet sur les liens entre glaciers terrestres et océans. Les premiers fondent à vue d'œil et vont avoir de grandes conséquences sur l'équilibre des seconds. Le changement climatique est aussi là. En 2020 j'espère embarquer avec moi scientifiques et sportifs dans une expédition au fil de l'eau sous toutes ses formes. Avec l'espoir que cela parle aux gens, et que cela fasse bouger les décideurs sur l'urgence d'agir.

* *Odisea est un cycle de documentaires (https://www.youtube.com/channel/UCp-*

JaQ6GxTmRAT5HM4JjmnaQ) tournés dans différentes régions du monde, afin de mieux comprendre le cycle de l'eau
*** L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (https://www.opcc-ctp.org/fr/contenido/accueil) vient de sortir son nouveau rapport, tandis que l'étude Adour 2050 arrive à son terme, avec des préconisations d'actions partagées par les acteurs du territoire, sur long terme*

À LA UNE

Transition Écologique : Les Leviers Se Multiplient Pour Appuyer Les Actions Collectives Locales

Alors que les effets du changement climatique impactent déjà les territoires et nécessitent d'agir, plusieurs outils vont accélérer la transition écologique localement. Le Ministère de la transition écologique va généraliser les Contrats de transition écologique (CTE) (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/contrats-transition-ecologique-cte-rejoignez-mouvement) – dont certains ont déjà été signés en Adour-Garonne – tandis que les appels à projets vers l'agroécologie se font plus massifs.

CTE : une aide à l'ingénierie de projet collectif

Le Département de la Corrèze et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan ont déjà sauté le pas et ont rejoint les 15 territoires pionniers. Ils ont été retenus, en février dernier, pour un contrat de 3 à 4 ans avec l'Etat, impliquant d'autres partenaires publics et privés. Objectif : porter, dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE), entre 15 et 20 projets favorisant la transition écologique localement. L'Etat joue un rôle de facilitateur et apporte son expertise en ingénierie de projet. L'idée ? Faire passer une stratégie ou une volonté des collectivités, suivant l'identité de chaque territoire, au stade de panel d'actions co-construites et concrètes. Des aides financières peuvent être apportées en parallèle, dans le cadre de dispositifs étatiques ou publics (énergies renouvelables, économie circulaire, etc.). Tous les territoires sont concernés, y compris ceux de montagne.

Et l'expérimentation de 18 mois passe déjà au stade de réalité : une plateforme CTE (https://www.communecter.org/costum/co/index/id/ctenat) est en ligne pour recruter 40 territoires nouveaux prêts à entrer dans la démarche CTE, d'ici l'été.

Mesures agro-environnementales collectives via des appels à projets

Plusieurs appels à projets ambitieux touchent également à l'agroécologie. C'est le cas de la troisième vague du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), pour les startups et PME, dont 4 thématiques sont portées par le Ministère de la transition écologique et l'Ademe, notamment Eau et Biodiversité.

D'autres appels sont plus spécifiquement orientés vers des métiers et activités, notamment ceux des chambres d'agriculture relatifs aux groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ou aux Mesures agro-environnementales (MAE).

De nombreux appels à projets se sont fait jour dans le cadre du Plan national Ecophyto, et certains sont régionaux, à l'image de l'appel conjoint Région Nouvelle-Aquitaine/agence de l'eau Adour-Garonne (http://actu.eau-adour-garonne.fr/newsletter-2019/93-mars-2019/en-bref-93-carrefour-gestion-locales-rennes/), toujours en cours. Là encore, la notion de collectif est prépondérante dans la démarche, afin de favoriser une transition de long terme et définitive.

A noter qu'un colloque d'envergure s'est tenu à Montpellier du 21 au 24 mai, autour du thème « Pesticides et transition agroécologique ». (http://www.gfpesticides.org/congres/531-gfp-2019.html)

L'INTERVIEW

Paul Carrère, Vice-Président Du Conseil Départemental Des Landes, Président De L'Institution Adour

« Face au changement climatique, l'ambition d'assurer la pérennité du bassin de l'Adour et des côtiers basques, aussi bien sur les activités socio-économiques que sur la ressource en eau »

L'étude prospective Adour 2050, débutée en 2016 et pilotée par l'Institution Adour (https://www.institution-adour.fr/) avec le soutien de l'Agence, arrive à son terme. Sa 3ème phase, consistant à traduire en actions et mesures concrètes les scénarios les plus souhaitables retenus par le comité de pilotage, va être présentée le 11 juin à Pau, lors d'une réunion publique.

Quels étaient les enjeux de cette étude et le défi posé aux décideurs ?

Les enjeux de l'étude Adour 2050 (https://www.institution-adour.fr/adour-2050/etude-prospective-adour-2050.html) étaient de sensibiliser les acteurs du territoire aux impacts du changement climatique et des activités humaines sur la ressource en eau, et de la nécessité d'être pro-actif pour s'adapter aux évolutions, afin de pérenniser les activités socio-économiques tout en préservant la ressource en eau.

Le défi pour les décideurs a été de choisir une trajectoire ambitieuse pour le territoire, de se dédouaner des méthodes et pratiques actuelles pour proposer des alternatives qui ont pour objectif d'assurer la pérennité du bassin de l'Adour et des côtiers basques, aussi bien pour les activités socio-économiques que pour la ressource en eau (quantité, qualité, état des milieux, risque inondation).

Que retenez-vous de la mobilisation importante des acteurs locaux tout au long de la démarche ?

Les acteurs du territoire ont rapidement compris les enjeux de l'étude, et sont restés mobilisés tout au long de la démarche. En effet, au-delà des comités technique et de pilotage, les ateliers de concertation et les réunions publiques ont été des moments clés où les acteurs se sont réunis pour partager leurs points de vue et participer à l'élaboration et au développement de la démarche. Les acteurs de différents secteurs d'activité et de différents secteurs géographiques ont su s'écouter et travailler ensemble pour développer une vision commune de ce que pourrait être le territoire à l'horizon 2050.

De plus, au-delà du cadre de l'étude, de nombreuses structures ont mobilisé l'Institution Adour pour participer à des réunions ou conférences afin d'informer et de sensibiliser leurs équipes ou leurs instances sur l'avancée de la démarche.

Quelles vont être les suites à donner à l'étude par rapport au scénario retenu, à l'échelle du territoire ?

Les deux scénarios ayant été choisis comme étant les plus souhaitables par les membres du comité de pilotage en fin de phase 2 ont été déclinés au cours de la troisième phase d'étude en actions d'adaptation. Plus d'une centaine de mesures sont ainsi proposées, regroupées autour de 7 orientations stratégiques. Les résultats de cette dernière phase de l'étude seront présentés le mardi 11 juin prochain,

à Pau, lors d'une réunion publique.

L'Institution Adour va poursuivre la démarche au-delà des conclusions de l'étude, pour continuer son travail de sensibilisation et accompagner les porteurs de projets dans leur volonté d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs politiques d'avenir.

Les différents porteurs de projets vont devoir se saisir des actions d'adaptation proposées dans l'étude Adour 2050 afin de les intégrer dans leurs documents opérationnels et les politiques d'évolution de leurs territoires. Il est nécessaire que tout le territoire s'en empare, à différentes échelles d'action, afin que les efforts soient communs et efficaces.

L'ÉVÈNEMENT

L'Agence Présente Son Programme Aux Canalisateurs D'eau

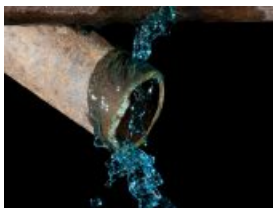

A l'occasion de sa manifestation annuelle au Domaine de Montjoie à Ramonville Saint-Agne le 28 mars dernier, le syndicat national « Les Canalisateurs » (http://www.canalisateurs.com/) a convié l'Agence à venir présenter son 11ème programme d'intervention et les appels à projets en cours.

Appel à projets « Renouvellement des réseaux d'eau »

Lucile Grémy, directrice du département des services publics de l'eau et des entreprises, a évoqué les grandes orientations du programme : reconquête du bon état, adaptation au changement climatique, solidarité territoriale envers les communes en zone de revitalisation rurale (ZRR), lutte contre l'érosion de la biodiversité… Puis elle a brossé un tableau du cadre financier (avec des capacités d'intervention à 250 M€/an en moyenne), centrant son intervention sur les modalités d'aide en eau potable et en assainissement et les conditions qui concernent particulièrement les réseaux.

L'appel à projets « Renouvellement des réseaux d'eau» (http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/toute-l-actualite/annee-2018-1/er-semestre-2018/nouvelle-page.html) ouvert jusqu'au 30 septembre et doté d'une enveloppe de 5 M€ en 2019 a été présenté conjointement avec la CDC, ainsi que le dispositif « AQUAPRET» pour le financement conjoint de projets Agence – Banque des Territoires.* Pour rappel, l'objectif de cet AAP est de rattraper le retard en investissements des collectivités rurales et de viser le doublement du taux de renouvellement des réseaux d'eau potable d'ici 2024 conformément aux conclusions des assises de l'eau. L'innovation du modèle de financement de l'agence Adour-Garonne avec la prise en charge des intérêts d'emprunt, qui permet de de mettre en place un modèle pérenne où le prix de l'eau peut financer l'investissement sur le long terme, a reçu un écho très favorable des canalisateurs. L'outil de première simulation financière, réalisé avec la CDC et déjà disponible sur internet, a également été apprécié puisqu'il permet aux collectivités d'évaluer la faisabilité de leur projet.

Tour de France de la performance des services d'eau

L'agence de l'eau a également été invitée à participer à l'étape du Tour de France de la performance des services d'eau organisée dans le cadre des Assises de l'eau le 4 avril à Carcassonne, sur le thème « Financements et organisations des services publics : quelles solutions pour un service performant ? » Le 11ème programme (http://www.11eme-adour-garonne.fr/) et l'appel à projet ont fait l'objet d'une présentation et d'un des neufs ateliers organisés l'après-midi, animé par Lucile Grémy.

Les deux manifestations ont rencontré un vif succès auprès des participants qui ont pu échanger et trouver des éléments de réponse à leurs interrogations.

**Combinaison d'un emprunt de longue durée (jusqu'à 60 ans) auprès de la Banque des Territoires et prise en charge par l'agence de l'eau de dix annuités d'intérêts.*

FOCUS

Etudes Micropolluants Sur Le Bassin Adour-Garonne : Où En Est-on ?

La lutte contre les micropolluants issus de sources variées (résidus de médicaments, de cosmétiques, de désinfectants, de produits domestiques, de revêtements urbains) répond à un triple enjeu : environnemental, sanitaire et économique. Dans les milieux aquatiques, ces molécules en partie dues à l'activité humaine, sont susceptibles d'avoir une action toxique sur les organismes vivants, même à des concentrations très faibles.

Trois des treize démarches retenues dans le cadre de l'appel à projet national lancé en 2013 ont mobilisé des collectivités du bassin et leurs partenaires privés ou publics sur la période 2014-2018. Les innovations vont des changements de pratiques aux solutions techniques (gestion des eaux pluviales, méthodes de diagnostic des pollutions…), intégrant la notion de coût/efficacité. L'Agence attend beaucoup de ces retours d'expérience et de leur valorisation qui devraient susciter une véritable dynamique sur les territoires du bassin.

Deux des trois projets feront l'objet d'une restitution en juin : le 25 à Bordeaux pour REGARD et le 26 à Arcachon pour REMPAR. La présentation du projet SMS est prévue prochainement.

REMPAR (REseau MicroPolluants du bassin d'ARcachon)
Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) – Jean-Philippe Besse et Sabine Jeandenand

Animé par le SIBA et rassemblant scientifiques et gestionnaires, ce réseau coordonne ses efforts autour de la cartographie des micropolluants, la mesure de leurs impacts et l'évaluation de solutions de traitement efficaces.

REMPAR (https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/Rempar)a également pour vocation de créer du lien entre les différents acteurs du territoire. Il s'agit notamment de sensibiliser les habitants sur l'impact de nos modes de vie sur la qualité des eaux, de manière à ce que chacun s'approprie cette problématique et devienne acteur de la lutte contre les micropolluants.

Parmi les actions déjà mises en œuvre :

- Des supports de communication et de vulgarisation pour informer des avancées du projet et garder le lien avec les acteurs des territoires,
- Un atelier technique autour des résidus médicamenteux rassemblant élus, professionnels de santé et scientifiques,
- Un outil de médiation scientifique ludique (réalité virtuelle « SIBA en 360° ») où le spectateur, immergé dans des paysages emblématiques du Bassin, accède à des informations sur la qualité de l'eau et la lutte contre les micropolluants.

REGARD (REduction et Gestion des micropolluAnts sur la métRopole borDelaise)
Maître d'ouvrage : Bordeaux Métropole
Mélodie Chambolle et Marion-Justine Capdeville (LyRE – Lyonnais Recherche – Suez)

Ce projet pluridisciplinaire dit REGARD, porté par Bordeaux Métropole (https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Connaitre-son-environnement/REGARD-Pollution-des-milieux-aquatiques) et coordonné par le LyRE, s'appuie sur neuf partenaires pour réaliser un diagnostic intégré de la pollution des eaux urbaines (réseau d'assainissement et milieu naturel) et proposer des solutions de réduction adaptées.

Le diagnostic consiste à caractériser chimiquement et biologiquement les pollutions, à comprendre les sources et les usages, et à identifier les leviers de réduction. Quatre sources de pollution sont identifiées : eaux pluviales, eaux usées d'origine industrielle, hospitalière, domestique. Cette dernière fait l'objet de nombreuses innovations :

- Caractérisation de la pollution au plus près des rejets d'eaux usées des habitations (sur les 124 molécules recherchées, les résidus de médicaments représentent plus de 80% de la contamination),
- Association des habitants via un « Living Lab » (jeu et quizz participatifs) et une enquête en ligne,
- Association de familles volontaires « Famille eau Défi » avec une application numérique dédiée (suivi des produits utilisés, des changements de pratiques…).

SMS (Séparation des Micropolluants à la Source)
Maître d'ouvrage : Sivom SAGe

Coordonné par le SIVOM SAGe et la commune de Portet-sur-Garonne (31), SMS associe trois laboratoires de recherche et quatre PME locales (http://www.sivom-sag.fr/_content/sms-article.pdf). Il vise à évaluer une filière innovante d'élimination des micropolluants présents dans les eaux usées. Les urines concentrent de nombreux micropolluants (résidus médicamenteux notamment) que l'on retrouve dans l'environnement.

Le projet développe un nouveau système de toilettes permettant de séparer les urines à la source, teste des traitements adaptés des urines d'une part (précipitation /filtration / ozonation), et des autres eaux d'autre part (bioréacteur à membrane et digestion anaérobie). Des tests écotoxicologiques contrôlent la réduction de l'impact des rejets sur les milieux naturels. Une plateforme de démonstration éprouve l'intérêt technico-économique de cette filière, afin de sensibiliser les professionnels de la gestion de l'eau, ainsi que des élus. Pour communiquer plus largement, une vidéo et des questionnaires sont disponibles. Des journées sont organisées pour présenter ces toilettes et la filière SMS.

LES CHIFFRES

Stations De Ski : La Ressource En Eau Sous Pression

Le Commissariat général au Développement durable vient de faire paraître un rapport, ainsi qu'un atlas envi-

ronnemental des stations de ski (https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/atlas-environnemental-des-stations-de-ski-et-des-communes-supports-de-stations). Alors que les territoires de montagne sont parmi les premiers témoins des effets du changement climatique, ceux ayant une activité touristique constatent les multiples pressions liées au tourisme et à la saisonnalité, qui s'exercent sur la ressource en eau. Le Massif Central et les Pyrénées, qui bordent le bassin Adour-Garonne, sont évidemment concernés.

Pour chaque massif, des données de synthèse sont fournies. Elles touchent notamment à l'eau potable, ainsi qu'à l'assainissement.

Massif Central

Le massif comprend 18 stations de ski, ainsi que 50 communes support. En 2015, 23 millions de m^3 destinés à l'alimentation en eau potable ont été prélevés par les communes supports des stations*. Cela représente moins de 10 % des volumes globaux prélevés sur ce massif. Entre 2009 et 2015, l'évolution des prélèvements a été faible (+ 3 %) mais particulièrement soutenu dans les communes supports des stations de ski (+ 52 %). Les volumes prélevés sont 4,5 fois plus élevés dans les communes supports de stations (453 milliers de m^3) que dans les autres communes de montagne du massif (99 milliers de m^3).

Pyrénées

Le deuxième massif de ski français comprend 36 stations de ski, et 61 communes support. En 2015, 12 millions de m^3 ont été prélevés par les communes supports des stations de ski, soit 15 % des volumes d'eau destinés à l'alimentation en eau potable (AEP). Les prélèvements AEP diminuent globalement (-10 %) mais stagnent dans les stations de ski, entre 2009 et 2015. Les volumes prélevés sont trois fois plus élevés si une station de ski est présente, soit 205 milliers de m^3 en moyenne, contre 78 dans les autres communes de montagne du massif.

Il faut noter que 19 % des stations d'épuration non conformes des communes supports de stations de ski sont situés dans les Pyrénées, très majoritairement dans des petites stations.

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-03/datalab-essentiel-168-eau-stations-ski-mars2019.pdf (https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-03/datalab-essentiel-168-eau-stations-ski-mars2019.pdf)

* Une commune support de station comporte au moins une remontée mécanique ou un domaine de ski nordique.

À LIRE, À VOIR, À DECOUVRIR

Conférence d'IAGF en vidéo : l'Agence propose de revenir en images sur les moments forts de la conférence d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, qui s'est tenue à Toulouse le 15 octobre en présence d'Erik Orsenna. **En savoir plus (https://www.youtube.com/watch?v=RvTFZsy2Ok4)**

- **Plaquette « Dordogne, Garonne et « bouchon vaseux » : des destins liés » :** Le SMIDDEST, avec l'aide du Département de Gironde et l'Agence, propose ce compte-rendu de la demi-journée. http://www.smiddest.fr/media/13802.pdf (http://www.smiddest.fr/media/13802.pdf)
- **Charente, un panel citoyen en vidéo :** L'EPTB vient de diffuser sur sa chaine Youtube la vidéo d'un panel citoyen, interrogé sur la manière de « Concilier les

différents usages avec le bon état des eaux sur le bassin de la Charente ».
https://www.youtube.com/watch?v=-df32QFSQH0 (https://www.youtube.com/watch?v=-df32QFSQH0)

- **Actes du colloque « Adaptation des marais littoraux au changement climatique »** : Le Forum des Marais atlantiques, le PNR Marais poitevin et l'université de La Rochelle mettent à disposition cette ressource, issue des trois jours d'échanges (27-28-29 novembre 2018).
https://maraislittoraux.myportfolio.com/les-actes-du-colloque (https://maraislittoraux.myportfolio.com/les-actes-du-colloque)

- **Tout savoir du changement climatique dans les Pyrénées :** : L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) propose le rapport « Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation ».
https://www.opcc-ctp.org/sites/default/files/documentacion/opcc-informe-fr-print.pdf (https://www.opcc-ctp.org/sites/default/files/documentacion/opcc-informe-fr-print.pdf)

- **L'Adour bien représenté sur le web :** L'institution Adour vient de lancer son nouveau site internet.
https://www.institution-adour.fr/ (https://www.institution-adour.fr/)

- **Nouveau support pour Surfrider Foundation** : L'asssociation citoyenne de protection des océans, Surfrider Foundation, vient de lancer un tout nouveau site internet.
https://surfrider.eu/ (https://surfrider.eu/)

- **Déclin de la biodiversité, nouveau rapport** : L'IPBES vient de sortir le nouveau rapport d'évaluation mondiale de la septième session plénière sur la biodiversité et les services écosystémiques. Un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction.
https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr (https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr)

- **Projets innovants de solutions basées sur la nature, les compiler pour s'en servir :** L'OiEau vient de lancer un appel à projets afin de répertorier les cas concrets de projets innovants à l'international, se consacrant à la gestion des ressources en eau et des risques qui y sont liés.
https://www.oieau.fr/actualites/oieau/appel-communication-dexperiences-recherche-de-projets-innovants-de-solutions-basees (https://www.oieau.fr/actualites/oieau/appel-communication-dexperiences-recherche-de-projets-innovants-de-solutions-basees)

EN BREF

Lancement De L'étude Prospective Charente 2050

L'EPTB Charente a organisé le 16 mai, à Jarnac, un séminaire sur le changement climatique dans le cadre du lancement de la démarche prospective Charente 2050 (https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/accroitre-la-connaissance-du-bassin-de-la-charente/les-impacts-du-changement-climatique).

Ce séminaire est intervenu dans un contexte marqué par les changements climatiques et par les évolutions démographiques et socio-économiques du bassin de la Charente. Tous les acteurs du territoire concernés par la ressource en eau ont été conviés, élus comme techniciens, afin de découvrir la démarche Charente 2050. Celle-ci vise à comprendre et anticiper ces changements globaux, puis à proposer un plan d'adaptation et d'atténua-

tion partagé par les acteurs.

La première étape vise à réaliser un diagnostic prospectif, avec l'aide du groupement Antea/La Fabrique Participative. Des ateliers thématiques seront organisés mi-juin afin de co-construire ce diagnostic, dont la livraison est attendue pour fin 2019.
Il sera suivi par l'élaboration de différents scénarios exploratoires et un plan d'actions concret et territorialisé. Celui-ci va fournir un cadre de réflexion global pour les démarches territoriales tels que les SAGE et les SCOT et pourra être repris par les acteurs locaux dans leurs propres programmes d'actions.

Maîtres D'ouvrages Collectivités : Participez Aux Trophées 2019 De L'Astee Charte Réseaux !

L'Agence soutient depuis de nombreuses années l'application de la Charte qualité Réseaux d'assainissement et en fait une condition pour le financement des travaux de réseaux d'assainissement.

Dans le cadre de son 11ème programme, l'Agence confirme ce principe pour l'attribution des aides et l'étend aux réseaux d'eau potable dans le cadre de l'AAP Eau potable. La Banque des Territoires fait également de la réalisation de travaux sous Charte un préalable à son Aquaprêt en vue du financement conjoint avec l'Agence de projets eau et assainissement, notamment dans le cadre de l'appel à projets « renouvellement des réseaux d'eau. »
Ces chartes s'inscrivent dans une démarche plus durable dans un contexte de changement climatique. Travailler sous Charte qualité permet de garantir des ouvrages performants et pérennes, en maîtrisant les risques, les délais et les coûts. Au fil du temps, les chartes qualité ont permis de regrouper les acteurs de l'eau potable et de l'assainissement, de créer des outils et de favoriser les échanges au sein de comités régionaux sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'agence de l'eau et le Comité Local de suivi de la Charte Qualité des Réseaux d'Assainissement ont co-réalisé en 2016 le guide pratique Une charte qualité des réseaux d'assainissement pour des ouvrages performants. (https://fr.calameo.com/read/000222592be3bbdeb420a)

Les Trophées Charte qualité ont été créés pour la première fois en 2018 dans cette optique de bonne réalisation des chantiers. Objectif : mettre en valeur des opérations exemplaires de pose ou de rénovation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement sous Charte qualité nationale ou régionale. Ces trophées sont remis chaque année sur le stand des Canalisateurs de France, partenaires historiques des Chartes, lors du Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE) qui se tient fin janvier à Rennes.

Pour l'édition 2019, les maîtres d'ouvrage publics ou privés qui souhaitent candidater, doivent transmettre leur dossier à l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) avant le 28 juin 2019. Les Trophées seront remis lors de la prochaine édition du CGLE fin janvier 2020. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet des chartes (http://chartesqualite.astee.org/trophees/).

O^2H Des Gaves : Mieux Connaître L'écoulement, Prévenir Les Crues

Le projet développé dans les Hautes-Pyrénées va fournir données hydrologiques et détails sur les matériaux charriés, pour mieux gérer les cours d'eau. Des visites de terrain viennent d'avoir lieu.

Le projet O^2H des Gaves est porté conjointement par le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) (http://www.valleesdesgaves.com/), Tétraèdre, Ogoxi et EDF. L'idée ? Créer un observatoire local, chargé de surveiller plus efficacement l'état des gaves (cours d'eau).
Destiné au grand public, O^2H des Gaves doit aussi devenir un outil de gestion à destination des collectivités territoriales, en apportant des données innovantes grâce au suivi du transport solide. Le nouvel outil va ainsi permettre de :

- Améliorer la connaissance sur les déplacements des matériaux en conditions d'écoulement classiques (moyennes annuelles) et extrêmes (événements exceptionnels),

- Mieux gérer les problématiques liées à la prévision des crues et leurs impacts sur les personnes et les biens,

- Contribuer au bon fonctionnement des milieux aquatiques.

En plus de disposer de bilans annuels sur les volumes de matériaux charriés, les collectivités vont pouvoir suivre à long terme le comportement du tronçon du Lac des Gaves avant et après les opérations de restauration menées. Côté grand public, l'observatoire va contribuer à sensibiliser le public au fonctionnement naturel des rivières à fond mobile, à l'amélioration de la gestion de la crise et au développement de la culture du risque de la population.
Retenu dans l'appel à projets « Villes et territoires intelligents », 0^2H des Gaves dispose d'un budget de 500 000€, dont 295 265 € apportés par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Du Nouveau Sous Le Causse Méjean

Le Parc national des Cévennes et le BRGM ont lancé fin 2016 une grande étude hydrogéologique du causse Méjean, avec l'aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne, de la Région Occitanie, et la participation des comités départementaux de spéléologie de la Lozère et de l'Aveyron.

Elle répond très concrètement à l'un des 6 enjeux du SAGE du Tarn Amont, qui décline différentes dispositions pour gérer durablement les eaux souterraines karstiques. Prévue pour durer quatre ans, elle vise à bien connaître le fonctionnement des eaux souterraines de ce vaste plateau calcaire. Des bulletins d'information semestriels font régulièrement le point des avancées de l'étude.

Le dernier bulletin qui vient d'être publié bouscule les certitudes que l'on pouvait avoir sur les circulations souterraines sous le Causse, parfois fondées sur des résultats incertains ou sur des hypothèses. Grâce à la participation des spéléologues, l'injection de colorants a été possible jusqu'à 400m de profondeur sous le Causse. Les limites des bassins d'alimentation sont ainsi révisées sur des bases solides, en cohérence avec les conclusions des volets géologiques et géomorphologiques de l'étude. On attend désormais impatiemment les prochaines conclusions issues de l'interprétation des débits et de la chimie de l'eau.

La dernière newsletter consacrée au Causse Méjean (http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-proteger-les-patrimoines-naturel-et-culturel/pour-une-gestion-concertee-des-1)

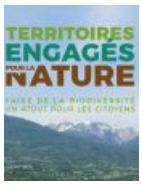

L'Agence Partenaire De « Territoires Engagés Pour La Nature » En Occitanie

Afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité, le ministère de la Transition écologique et Régions de France ont lancé ce 10 mai, avec la contribution de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et des agences de l'eau, l'initiative « Territoires engagés pour la nature » (TEN).

L'agence de l'eau Adour-Garonne et l'ARB Occitanie, en partenariat avec l'AFB, la DREAL, la Région et l'agence de l'eau RMC, participent à ce dispositif, ouvert également dans cinq autres régions : Centre-Val-de-Loire, Guadeloupe, Ile-de-France, Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Prévue par le Plan biodiversité de juillet 2018, la mesure vise à accompagner les projets de territoire en faveur de la biodiversité portés par les collectivités territoriales. Le Plan gouvernemental prévoit ainsi l'accompagnement de 1 000 collectivités locales d'ici à 2022. Pour obtenir la reconnaissance « TEN », les collectivités doivent présenter un plan d'action pour les trois prochaines années, selon trois axes :

- Axe 1 : agir pour la biodiversité,

- Axe 2 : connaitre, informer et éduquer sur la biodiversité,
- Axe 3 : valoriser la biodiversité.

Le plan d'action sera examiné par un jury régional.

Les collectivités de la région Occitanie intéressées pourront déposer leur candidature jusqu'au 26 juillet sur le site (https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/) dédié.

Cette initiative s'ajoute au concours Capitale française pour la biodiversité (http://www.capitale-biodiversite.fr/) auquel la ville de Rodez a déposé sa candidature (voir notre brève : « Rodez : la nature contre le changement climatique »)

Gironde : Un Comité Prospectif Sur L'eau

Le 25 mars dernier, le Département de la Gironde a installé un comité départemental de l'eau (https://www.gironde.fr/espace-presse/le-departement-de-la-gironde-cree-le-comite-departemental-de-leau-pour-anticiper-les), avec l'objectif d'anticiper les enjeux climatiques et démographiques.

Cette nouvelle instance de concertation, présidée par JL.GLEYZE, président du Conseil départemental, réunit l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau du territoire : experts, élus, associations environnementales, pêcheurs, consommateurs, etc. L'objectif est d'élaborer une vision prospective du territoire girondin sur les problématiques de l'eau, dans un contexte de changement climatique, mais aussi d'anticiper et prévenir les possibles conflits d'usages à venir.

Le comité – ou CDE – prévoit de proposer une charte de l'eau à la signature des partenaires en début d'été et de rédiger cette année un Livre blanc sur l'état de l'eau en Gironde et ses grands enjeux.

Rodez : La Nature Contre Le Changement Climatique

La délégation de Rodez a participé le 17 avril à une journée technique organisée par la Ville de Rodez dans le cadre de sa candidature au concours national Capitale française de la biodiversité 2019*, et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Rouergue.

Cette journée placée sous le thème « Climat : la nature source de solutions», a réuni entre autres l'ARB Ile-de-France, l'ARB Occitanie et plusieurs des partenaires réguliers de l'Agence : syndicat de rivière, asso Arbres, Haies et paysages de l'Aveyron, CPIE, ADASEA d'OC…

Trois ateliers participatifs y ont été organisés :

- poumons verts de la ville,
- paysage face au climat,
- territoire vivant préservant la biodiversité en qualité et quantité et activités humaines.

L'après-midi consacrée à une visite de terrain, a permis de présenter notamment les travaux de diversification des écoulements du ruisseau de Saint-Félix portés par le SMBV2A, partenaire de l'Agence.

Présentations de la journée à l'adresse : http://capitale-biodiversite.fr/ateliers/rodez-12-17-avril-2019-climat-la-nature-source-de-solutions (http://capitale-biodiversite.fr/ateliers/rodez-12-17-avril-2019-climat-la-nature-source-de-solutions)

**Piloté par l'AFB et organisé depuis 2010, le concours vise cette année à récompenser les collectivités agissant de manière conjointe contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité via des solutions fondées sur la nature. Le résultat du concours est attendu cet automne.*

JTED 2019 : Comment Gérer Durablement Les Eaux Usées

Les 10èmes Journées Techniques Eau et Déchets (JTED), co-organisées sur Toulouse par des organismes de recherche (INSA, INRA, CNRS, INRA, ENSTIMAC, INP, UPS) et l'Agence de développement économique d'Occitanie AD'OCC, se sont déroulées les 20 et 21 mai.

Ces journées thématiques constituent un lieu d'échanges fructueux entre industriels, chercheurs et représentants des collectivités locales et associations, concernés par la problématique du traitement des déchets et des effluents, et plus largement par le domaine de l'environnement. Cette manifestation de portée nationale, organisée tous les deux ans, réunit les principaux experts du domaine. Plus de 200 personnes, issues des différents secteurs industriels, des collectivités territoriales et d'organismes de recherche, y participent.

Ariette SOURZAC, Chargée d'études à l'agence de l'eau, est intervenue le 20 mai sur le thème « Réutilisation des eaux usées traitées sur le bassin Adour-Garonne : contexte, enjeux, perspectives. »

Programme des JTED (http://www.jted.insa-toulouse.fr/pre-programme/)

Tous Water Responsable !

L'association Water Family – Du flocon à la vague propose le guide « Deviens Water responsable » et organise ses traditionnelles Odyssées des Juniors.

Co-créé avec le soutien de l'Agence, le nouveau guide Deviens water responsable (https://waterfamily.org/wp-content/uploads/2019/02/Guide-DeviensWaterResponsable-VF.pdf) vous invite à rejoindre le mouvement et défendre le bien commun qu'est l'eau. Le guide mêle approche ludique et connaissances, focus thématiques, solutions conrètes et idées d'éco-gestes, ainsi que cahier de travaux pratiques.

Côté expérience, plusieurs événements festifs sont par ailleurs attendus ce printemps, notamment les Odyssées des Juniors. Celles-ci clôturent le programme Water responsable dans les écoles, suivi tout au long de l'année, ainsi que les Water Family Days thématiques. Les Odyssées ont lieu cette année à :

- Saint Jean de Luz 23 & 24 Mai 2019
- Biarritz 5 & 6 Juin 2019
- Bayonne 13 & 14 Juin 2019

A noter : l'association Water Family se renforce localement, en ouvrant deux nouvelles antennes en Adour-Garonne (Bordeaux et Seignosse).

DANS VOS AGENDAS